**ASSOCIATION ALGERIENNE DE SOLIDARITE AUX MALADES RESPIRATOIRES**

(A.ASMARESP)

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2022**

**Etaient présents** : 38 membres représentants 10 wilayats (voir liste)

**Ordre du jour**: Renouvellement du bureau de l’association

**Compte rendu,**

L’an deux mil vingt deux, le vingt et un du mois de juillet, s’est tenue une assemblée générale extraordinaire de l’Association Algérienne de Solidarité aux Malades Respiratoires (A.ASMARESP) au centre culturel 11 Décembre 1960 de la commune de Mohamed BELOUIZDAD à ALGER afin de procéder au renouvellement du bureau de l’association sous la supervision de Maitre YATAGHENE Rachid huissier de justice près le tribunal d’Alger. A noter que le renouvellement, devait avoir lieu durant l’année 2020, après avoir clôturé un mandat réglementaire de quatre ans. Malheureusement, la pandémie du coronavirus COVID 19 ne nous a pas permis de tenir une assemblée et tous les regroupements de personnes étaient interdits. Une AGEX a été tenue le 2 juillet 2021 mais la direction du mouvement associatif du ministère de l’intérieur ne l’a pas validé pour cause de quorum non atteint d’où la programmation de la présente AGEX.

Cette assemblée a été tenue juste après l’action d’information et de sensibilisation sur le COVID 19 et l’asthme, deux conférences avec débats animés par les médecins de la commission médicale de l’association, (Dr BENDAOUD Nour el Houda et Dr YASSA Nabila), en remplacement du Dr HITACHI et du Dr BENKACIMI Ali.

Un seul point inscrit à l’ordre du jour de l’AGEX : le renouvellement du bureau à savoir l’élection d’un nouveau président et des six membres composants le bureau.

Le président sortant de l’association qui est président de séance a ouvert le débat juste après l’arrivée de Maitre YATAGHENE Rachid, huissier de justice, vers onze heures quarante cinq minute, qui a procédé à l’authentification de la liste des présents et déclarer que l’AGEX peut valablement délibérer. Le président de séance a demandé alors à l’assistance, s’il ya quelqu’un qui veut se porter candidat pour le poste de président de l’association ? Qu’il se prononce !

 Devant le silence des présents, il a rappelé que lui en tant que président sortant, Mme LAMOUDI née KARADJA Sabiha, du haut de ses quatre vingt deux ans, Mr ARROUDJ Achour soixante dix huit ans, tous deux membres fondateurs, SG et Vice président, ainsi que l’ensemble des membres de l’ancien bureau, ne laisserons pas disparaitre cette association pour laquelle beaucoup de personnes se sont sacrifiés pour le bien des malades. Devant le silence complet de la salle, Mr BOUKHARI Lamri représentant de la wilaya de BORDJ BOUARRERIDJ a suggéré le renouvellement de confiance à Mr SADAOUI Rachid Président sortant pour continuer. Maitre YATAGHENE Rachid à demandé à l’assistance de voter à main levée et toute l’assistant a approuvé l’élection de Mr SADAOUI Rachid à l’unanimité. Viens en suite la reconduction aux postes suivants :

Mr AROUDJ Achour premier Vice Président

Mme LAMOUDI née KARADJA Sabiha Secrétaire Générale

Mr TOUATI Ahcène trésorier

Mme BENSALEM née LADJAL Fatma Membre

Mr BENAHSENE Ali Membre

Mme Nader Zahia Membre

Maitre YATAGHENE a demandé à l’assistance de voter pour chacun de ces membres et les membres de l’assemblée ont approuvé à l’unanimité.

Le président de séance a rappelé à l’assistance que le choix et l’élection des deux dernier membres a été fait sur la base du respect des clauses du règlement intérieur qui stipule que pour être éligible à un poste au sein du bureau de l’association il faut être adhérent et à jour de ses cotisations pendant trois ans. Chose que ne remplissait pas Mr FARHATI qui est adhérent mais pas à jour de ses cotisations,

Aussi, l’élection de ces deux derniers membres est venue pour remplacer Mme DJEFFAL Ratiba ex Vice Président décédée des suites du COVID le 25 Novembre 2021 et Mme MELLAL Malika Roza pour cause de maladie mais qui a demandé à son fils de se porter candidat.

Sur ce Maitre YATAGHENE Rachid s’est retiré et après un débat sur les perspectives d’avenir, le président à clôturé les débats et lève la séance à 13h30mn.